



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

F

CONSEIL

Cent quarantième session

Rome, 29 novembre - 3 décembre 2010

Évolution des débats d'instances intéressant la FAO

Résumé

Conformément à l'Action n° 2.31 du Plan d'action immédiate, le Conseil est tenu au courant des débats d'autres instances intéressant la FAO afin que puisse se poursuivre le dialogue avec d'autres organes directeurs, selon qu'il convient, et en particulier avec les organes directeurs des organismes s'occupant d'alimentation et d'agriculture ayant leur siège à Rome.

Les exposés présentés à la cent quarantième session du Conseil auront pour thèmes:

- la Réunion plénière de haut niveau de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale des Nations Unies;
- la Collaboration entre les trois institutions ayant leur siège à Rome;
- le Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement;
- le Partenariat international de coopération sur le travail des enfants en agriculture;
- la Feuille de route pour éliminer les pires formes de travail des enfants d'ici 2016;
- le Pacte mondial pour l'emploi et les Initiatives pour un socle de protection sociale;
- l'Initiative et la Feuille de route pour améliorer la nutrition;
- la mise en œuvre de l'initiative REDD-plus (réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts) de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique;
- le Processus de réforme du Groupe consultatif pour la recherche agricole et le Forum mondial sur la recherche agricole.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

I. Processus intergouvernementaux et coopération interinstitutions

Réunion plénière de haut niveau de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale des Nations Unies

1. La Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les Objectifs du Millénaire pour le développement (Sommet OMD) s'est tenue du 20 au 22 septembre 2010. La FAO a pris part au processus de préparation, notamment en contribuant i) au rapport du Secrétaire général intitulé « Tenir les promesses », ii) au Rapport annuel sur les OMD, et iii) aux documents thématiques sur les OMD du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD). L'Organisation a également participé aux activités de sensibilisation du public liées à l'événement, en particulier à la campagne « One Billion Hungry », avec les Ambassadeurs de bonne volonté comme champions des OMD, saisissant également cette occasion pour tenter de renforcer la collaboration avec ses partenaires en vue d'étudier les possibilités de maximiser les synergies entre ses propres initiatives et celles de ses contreparties relevant ou non du système des Nations Unies.
2. Le Document final du Sommet définit une vision pour la réalisation des OMD à cinq ans de l'échéance de 2015 et exhorte les organisations du système des Nations Unies à fournir aux gouvernements un appui ferme, bien coordonné, cohérent et efficace. Le document reprend les principes de Rome énoncés dans la Déclaration du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire et confirme la nécessité de renforcer la coordination et la gouvernance internationales en matière de sécurité alimentaire, grâce au Partenariat mondial pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition, dont le Comité réformé de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) est un élément central. Il insiste également sur la nécessité i) d'investir dans l'agriculture tant pour atteindre la sécurité alimentaire que pour éradiquer la faim, ii) tout en accordant une attention particulière aux petits exploitants agricoles, en particulier aux femmes, et iii) en faisant une place plus grande au développement rural.
3. Le Conseil économique et social (ECOSOC) prendra des mesures pour donner suite aux recommandations dans le cadre des examens ministériels annuels et du Forum pour la coopération en matière de développement. Le Secrétaire général des Nations Unies rendra compte chaque année de la mise en œuvre des OMD jusqu'en 2015, en formulant les recommandations qu'il jugera utiles sur les mesures supplémentaires à prendre pour faire avancer au-delà de 2015 l'action des Nations Unies en faveur du développement. À cet égard, une manifestation spéciale sera organisée en 2013.

Collaboration entre les organisations ayant leur siège à Rome

4. Depuis l'approbation, en 2009, du document de stratégie conjoint intitulé « Orientations relatives à une collaboration entre les institutions dont le siège est à Rome », la collaboration entre la FAO, le PAM et le FIDA se poursuit dans le cadre des trois activités pilotes distinctes tournées vers l'avenir et axées sur les résultats, que les trois organisations ont arrêtées d'un commun accord:
 - **Plan commun de communication** pour 2010, concernant les OMD et la sécurité alimentaire: Le plan prévoit une conférence de presse conjointe pour communiquer les nouveaux chiffres concernant la faim, lancer une plate-forme commune de messages et des actions pour lutter contre la faim durant le Sommet OMD, ainsi qu'une stratégie commune dans le domaine de l'information;
 - **Transition des pays de la phase des secours à celle du développement:** Après le terrible tremblement de terre qui a dévasté Haïti, les chefs des trois institutions ayant leur siège à Rome ont constitué une Équipe spéciale conjointe pour aider le Gouvernement haïtien à rétablir la sécurité alimentaire, en lui fournissant une réponse vigoureuse et coordonnée portant aussi bien sur les besoins urgents que sur le redémarrage de la production alimentaire, le redressement de l'agriculture et la reconstruction. Les trois institutions de Rome coopèrent activement en Haïti et elles s'efforcent d'élargir leur

collaboration dans le domaine de la transition des secours au développement. Après la récente inondation catastrophique au Pakistan, la FAO travaille en liaison étroite avec le PAM et le FIDA pour résoudre les problèmes urgents qui menacent la sécurité alimentaire. Les trois institutions de Rome s'emploient activement à mobiliser des ressources, des moyens logistiques et des capacités sur le terrain pour répondre aux besoins alimentaires immédiats et à plus long terme. La coopération entre la FAO, le FIDA et le PAM est un élément essentiel de l'effort de relèvement.

- **Information visant l'alerte rapide et la sécurité alimentaire:** Depuis que le Comité du Programme de la FAO a approuvé les recommandations et la réponse de la direction à « l'Évaluation thématique conjointe de l'appui de la FAO et du PAM aux systèmes d'information pour la sécurité alimentaire », la FAO et le PAM mettent la dernière main à leurs Stratégies individuelles concernant les systèmes d'information pour la sécurité alimentaire, et préparent une stratégie conjointe.

II. Adhésion de la FAO au Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement

5. Le 21 septembre 2010, la FAO a adhéré, avec la Fondation Bill Gates, au **Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement**. Créée en 2006, la Fondation est une instance intergouvernementale qui réunit plus de 60 États Membres pour des discussions et l'étude de propositions, et dont font partie d'importantes organisations internationales (Banque mondiale, OMS, UNICEF et PNUD), ainsi que des ONG, des fondations et des organisations philanthropiques. Les « financements innovants » sont des initiatives destinées à financer le développement (par exemple, taxes sur les billets d'avion) qui passent par des mécanismes autres que les mécanismes bilatéraux et multilatéraux traditionnellement utilisés pour la levée et le décaissement des fonds, de manière à assurer une prévisibilité et une stabilité plus grandes. Actuellement, la création d'un Fonds de solidarité mondiale, alimenté par une taxe sur les transactions financières est à l'étude dans cette instance. Par la suite, le Groupe pilote décaissera des fonds pour les structures existantes, aux fins de la mise en œuvre sur le terrain.

6. Les financements innovants, qui représentent approximativement 5 pour cent du montant total de l'Aide publique au développement (APD) sur les huit années écoulées, n'ont encore qu'une ampleur relativement limitée, même si certains instruments ont vraisemblablement un potentiel très supérieur. De 2000 à 2008, les mécanismes novateurs de mobilisation de fonds ont généré un flux d'aide publique de 52,7 milliards d'USD. La Présidence du Groupe pilote change tous les six mois et le programme d'action du groupe est défini par le pays qui assure son tour de présidence: il s'agit en ce moment du Japon, qui a succédé au Chili en juin 2010. Après les secteurs de la santé et de l'éducation, les nouveaux bénéficiaires de ces instruments novateurs devraient être les secteurs de l'agriculture et de la sécurité alimentaire.

III. Participation aux forums agricoles internationaux sur le travail des enfants, l'emploi des jeunes et l'éradication de la pauvreté

7. La FAO joue un rôle de chef de file dans **Le Partenariat international de coopération sur le travail des enfants dans l'agriculture (PICTEA)**¹. Le Partenariat s'est réuni au Siège de la FAO les 19 et 20 juillet 2010. En mai 2010, à l'occasion de la Conférence mondiale de la Haye sur le travail des enfants, organisée par le Gouvernement des Pays-Bas en coopération avec l'OIT, le PICTEA a présenté une déclaration conjointe demandant un engagement spécifique et des

¹ Le Partenariat international de coopération sur le travail des enfants dans l'agriculture a été créé à l'occasion de la Journée mondiale de 2007 contre le travail des enfants. L'agriculture inclut les pêches et l'aquaculture, la foresterie et l'élevage. Sont membres du Partenariat: l'Organisation internationale du travail (OIT); la FAO; le FIDA; l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), représentant le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale; la Fédération internationale des producteurs agricoles, et les associations de l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes (UITA). Pour plus d'informations, consulter le site: <http://www.fao-ilo.org/fao-ilo-child/>

mesures concrètes en faveur de l'élimination du travail des enfants dans l'agriculture. En outre, en cette même occasion, la FAO a présidé un atelier technique parallèle sur ce même thème et contribué à la version définitive de la feuille de route 2016 pour l'élimination des pires formes de travail des enfants. La feuille de route reconnaît que l'agriculture est le secteur où le pourcentage d'enfants qui travaillent est le plus élevé (60 pour cent) et invite à intensifier la coopération entre les institutions des Nations Unies et le système multilatéral pour faire face à ce problème.

8. La FAO s'est employée en particulier à développer et partager les connaissances et les bonnes pratiques, pour **promouvoir l'emploi rural et le travail décent, en particulier l'emploi des jeunes**. À cette fin, elle a participé et contribué aux principaux forums et réseaux sur ces thèmes. En 2010, l'Organisation a pris part au cinquième Sommet mondial YES « Rework the World » (Repenser le monde)², qui regroupait les meilleures initiatives locales de création d'emplois pour le futur, dans le monde entier. Le Sommet, organisé par la fondation Tällberg, rassemblait plus de 2 000 participants, entrepreneurs, leaders d'opinions, leaders locaux et nationaux en politique, société civile et affaires – et environ 150 initiatives différentes menées partout dans le monde, autour de cinq thèmes: énergie, eau, terre, villes, personnes. La FAO a également pris part à l'atelier « Repenser les personnes: intégrer professionnellement les jeunes dans une société sans conflit », qui présentait les enseignements tirés des initiatives visant à promouvoir l'emploi et l'esprit d'entreprise chez les jeunes en situation vulnérable en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza.

9. La FAO est aussi intervenue de façon croissante dans des initiatives, collaborations et forums à l'échelle des Nations Unies, axés sur la **mise en œuvre des Initiatives communes contre la crise du Conseil des chefs de Secrétariat des Nations Unies (CCS)** dans le cadre de la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017). Elle a notamment coopéré étroitement avec l'OIT et d'autres institutions du système des Nations Unies pour renforcer la contribution de l'emploi rural à l'élimination de la pauvreté et au redressement après la crise, dans le cadre du Pacte mondial pour l'emploi et des Initiatives pour un socle de protection sociale du CCS. Du 1^{er} au 2 décembre 2010, la FAO a participé au premier Colloque africain sur le travail décent sur le thème « Surmonter la crise: la mise en œuvre du Pacte mondial pour l'emploi en Afrique », tenu à Ouagadougou et organisé en collaboration avec l'OIT et l'Union africaine. Le Colloque avait pour objectifs de trouver des solutions à la crise économique et alimentaire, de suggérer des moyens de relancer la production et de réduire la pauvreté et le chômage sur le continent africain. Il visait également à élaborer des stratégies pour renforcer le suivi de la Déclaration d'Ouagadougou (2004) et du Plan d'action sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté en Afrique, adopté au Sommet extraordinaire des Chefs d'État de l'Union Africaine, où a également été signé le Protocole d'accord entre la FAO et l'OIT. En cette occasion, la FAO a aidé à coordonner une session parallèle sur l'emploi rural et participé à la session parallèle sur l'Initiative pour un socle de protection sociale. Un atelier de suivi sur l'emploi, la protection sociale et le travail décent en Afrique, intitulé « Partage d'expériences sur l'économie informelle » a été tenu à Dakar (Sénégal) du 30 juin au 2 juillet 2010. L'événement était organisé dans le cadre de la stratégie commune Afrique-UE et en particulier du partenariat stratégique sur les migrations, la mobilité et l'emploi de l'Union africaine et de l'Union européenne. L'Atelier a permis à des États Membres de l'Union européenne, à des États africains et à d'autres acteurs clés, tels que des organisations internationales, des représentants de la société civile et des partenaires sociaux, d'échanger des expériences sur l'emploi, la protection sociale et d'autres activités liées au travail décent.

IV. Feuille de route pour améliorer la nutrition (SUN)

10. Suite à la publication, en janvier 2008, d'une série d'articles dans *The Lancet* sur des interventions fondées sur le concret et efficaces pour réduire la malnutrition chez les enfants, menées sous les auspices du Comité permanent du système des Nations Unies pour la nutrition,

² La campagne YES a été lancée par 1600 délégués venus de 120 pays au Sommet de l'emploi des jeunes, qui s'est déroulé à Alexandrie (Égypte) le 11 septembre 2002, en vue de mettre les jeunes mieux à même de conduire des initiatives visant à créer des emplois pour les jeunes dans le pays.

un groupe de nutritionnistes représentant des institutions des Nations Unies, des organisations internationales et diverses parties prenantes concernées – notamment des universités, des bailleurs de fonds, des organisations non gouvernementales, des organisations de la société civile et des organisations du secteur privé – a entrepris d'élaborer un document-cadre pour l'amélioration de la nutrition, portant plus particulièrement sur la nutrition maternelle et infantile durant la période de gestation et jusqu'à l'âge de deux ans. Ce travail a pris le nom d'Initiative SUN et une feuille de route SUN a été établie et présentée à une réunion parallèle, tenue à l'occasion du Sommet de l'ONU sur les OMD en septembre 2010, où elle a été bien acceptée et a recueilli un large consensus. La feuille de route propose un effort mondial des différentes parties prenantes pour réduire la faim et la malnutrition et contribuer à la réalisation de tous les OMD, en particulier de l'OMD 1, qui suppose de réduire de moitié l'incidence de la pauvreté et de la faim, d'ici à 2015.

11. L'effort visant à améliorer la nutrition invite à mieux cibler les programmes de développement sur la nutrition et souligne que des investissements efficaces sauveront des vies, amélioreront les perspectives économiques des pays et accroîtront la prospérité, le bien-être et le potentiel de tous leurs citoyens. La feuille de route SUN identifie des investissements qui se sont avérés efficaces lorsqu'ils ont été mis en œuvre dans le contexte de politiques de développement axées sur la nutrition.

12. La feuille de route indique aussi comment les parties prenantes nationales, régionales et internationales pourraient travailler ensemble pour mettre en place des initiatives d'amélioration de la nutrition et les mener à bien. Elle donne la priorité aux pays (36) dans lesquels l'incidence de la malnutrition est la plus élevée, et estime à 12 milliards d'USD par an pendant 3 à 5 ans la somme totale à investir pour lutter contre la malnutrition dans ces pays, un montant qui devra être financé par des ressources nationales et par une aide extérieure. La phase actuelle de mise en œuvre comprend des évaluations par pays et l'identification des programmes à développer et/ou à mettre en route.

V. Prochains faits nouveaux dans la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC)

13. Depuis 2005, la CCNUCC étudie l'établissement d'un instrument permettant de fournir des incitations financières aux pays en développement afin qu'ils réduisent les émissions de gaz à effet de serre résultant du déboisement et de la dégradation des forêts (REDD). On discute actuellement du concept « REDD-plus », un mécanisme de portée plus large couvrant la gestion durable des forêts, la conservation et le renforcement des stocks de carbone forestier.

14. Ces nouvelles incitations destinées à favoriser l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets peuvent donner un élan décisif à la mise en œuvre d'une gestion durable des forêts partout dans le monde. Non seulement le mécanisme REDD-plus freinera la perte et la dégradation des forêts, mais il renforcera et revalorisera les services rendus par leurs écosystèmes. Ce processus deviendra un élément d'avancement majeur dans beaucoup de pays en développement dans lesquels des ressources substantielles ont d'ores et déjà été mobilisées pour promouvoir les activités relevant du programme REDD-plus.

15. La gestion durable des forêts fournit un cadre pour le traitement intégré des enjeux liés au changement climatique, à la recherche de nouveaux moyens d'existence et à la conservation. Les efforts d'adaptation et d'atténuation devraient être en synergie avec d'autres objectifs locaux et nationaux de gestion forestière et avec les engagements internationaux relatifs aux forêts.

16. La FAO soutient les efforts que font les États Membres pour préparer la mise en œuvre du programme REDD, notamment dans le domaine de la mesure, de la notification et de la vérification (MNV) des ressources forestières, des stocks de carbone et des émissions de gaz à effet de serre. Cet appui s'inscrit dans un processus plus général de promotion de la gestion durable des forêts dans le cadre d'un programme global couvrant la plupart des aspects de la gestion et de la conservation des forêts, les dimensions économiques et environnementales de l'utilisation des forêts et l'économie, la politique et les institutions forestières.

VI. Forum mondial sur la recherche agricole et processus de réforme du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)

17. Le Forum mondial sur la recherche agricole (FMRA), dont le secrétariat est assuré par la FAO, a pour objet de i) mobiliser toutes les parties prenantes intervenant dans la recherche agricole et les systèmes novateurs au service du développement; et ii) soutenir leurs initiatives visant à réduire la pauvreté, à renforcer la sécurité alimentaire et à promouvoir l'utilisation durable des ressources naturelles. La FAO participe à la gouvernance du FMRA par l'entremise de son Comité directeur.

18. Le processus de réforme en cours du GCRAI vise à améliorer la qualité des résultats des recherches grâce à des programmes utiles aux parties prenantes et aux bénéficiaires et adaptés aux besoins de développement des pays. Dans le cadre de ce remaniement, le FMRA a assumé un rôle de plus en plus important dans l'organisation de la Conférence mondiale biennale sur la recherche agricole pour le développement (CMRAD), en collaboration avec le Consortium et le Conseil indépendant pour les sciences et les partenariats du GCRAI. En mars 2010, la première Conférence mondiale sur la recherche agricole pour le développement (CMRAD) a été organisée à Montpellier (France). Cette conférence remplaçait les conférences triennales du FMRA et les réunions générales annuelles du GCRAI. La FAO a contribué à la CMRAD de 2010 avec une déclaration durant la cérémonie d'ouverture et un document d'information sur la mobilisation du potentiel de vulgarisation rural et agricole.

19. La FAO a également participé au processus de réforme du GCRAI en fournissant des services d'appui administratif et de gouvernance, ainsi que des avis techniques. La FAO accueille et soutient le Secrétariat du Conseil indépendant pour les sciences et les partenariats, qui remplace le Conseil scientifique du GCRAI, et elle abrite le Bureau provisoire du Consortium du GCRAI. La FAO est représentée dans le nouveau Conseil du Fonds du GCRAI et, au niveau du système, elle fournit régulièrement des informations en retour sur les documents stratégiques préparés pendant la réforme du GCRAI. Sur le plan technique, la FAO a continué à collaborer avec les centres du GCRAI tout en contribuant à l'élaboration des propositions relatives à son mégaprogramme. On a reconstitué l'Équipe spéciale FAO/GCRAI, composée d'agents de liaison du GCRAI affectés à tous les départements techniques de la FAO qui a pour mission d'intensifier la collaboration entre les deux organisations et de coordonner l'établissement de partenariats avec les mégaprogrammes et les plateformes. L'Équipe spéciale est présidée par le Bureau de la vulgarisation et des connaissances (OEK), qui assure la liaison entre le GCRAI et les divisions techniques de la FAO et qui facilite la collaboration avec les organes et les centres du GCRAI.